



Supplément familial de traitement

Par Lucille

Bonjour à tous,

Actuellement aide soignante en EHPAD (fonction publique hospitalière), mon établissement me retire le SFT sous prétexte que mon conjoint de la SNCF perçoit l'AFS. Depuis 2018 la SNCF n'est plus un EPIC et il n'est ni fonctionnaire ni agent public.

Peux t'on cumuler les deux ? Lui depuis 2018 oui.

Merci

Cordialement